

Le dicton :

Quand l'homme aura
pêché le dernier poisson
Quand la dernière rivière
sera polluée
L'homme s'apercevra que
l'argent ne se mange pas



2ème semestre
2011

les trois singes

journal de l'association Réagir pour Beaucaire



sommaire

Page 2 : éditorial, page 3 : le nouveau collège, page 4 : la dette, page 6 et 7 : le dossier déchets, page 8 : les implications de Monsieur le Maire, page 9 : la sécurité nucléaire à Beaucaire, page 10: l'enseignement privé, des brèves un peu partout, des petits dessins et un grand, sur la une, très explicite, et surtout des propositions de Réagir Pour Beaucaire en vue des prochaines élections municipales de 2014.

éditorial



Le bilan de mi-mandat semble être un exercice obligé des droites beaucairoises.

D'un côté une majorité municipale qui imprime, au frais du contribuable, un livret dans lequel on cherche avec difficulté la mise en œuvre des nombreuses promesses de M. Bourbousson faites en 2008, de l'autre un tract pitoyable à l'initiative du GEM où ne figure aucune proposition concrète.

La critique est aisée mais l'art est difficile, qu'ont-ils fait de Beaucaire, ceux du GEM, pendant les 25 ans où ils étaient aux affaires ?

Nous avons, au début du mandat de M. Bourbousson, salué et approuvé quelques décisions qui semblaient aller dans le bon sens : recrutement d'ATSEM pour les écoles maternelles, interdiction des OGM (à notre initiative) sur le territoire, instauration d'un climat plus serein dans la commune... Ce qui a, semble-t-il, alimenté la paranoïa du clan André-Cellier-Arèse qui pense toujours que nous sommes responsables de leur défaite en 2008. Au royaume des aveugles les borgnes sont rois et reines...

Aujourd'hui RPB garde le cap et inscrit sa démarche dans l'idée de vous offrir une vraie alternative en 2014. Nous critiquons, certes, mais nous sommes capables de faire des propositions concrètes dont la mairie aurait d'ores et déjà dû s'emparer si elle était vraiment animée par le souci de l'intérêt général : baisse du prix de l'eau par un meilleur contrôle du délégataire Veolia, révision globale du plan local d'urbanisme qui, si nous étions écoutés, permettrait d'éviter les erreurs du passé en matière d'étalement urbain et d'asseoir les projets de la commune en matière d'équipements publics, etc. Et ce n'est pas fini ! Notre travail de fond se poursuit. Ainsi notre enquête en cours sur la collecte et le traitement des déchets auprès des acteurs locaux de la filière débouche une fois encore sur des propositions concrètes figurant dans ce journal pages 6 et 7.

A l'heure où de grandes incertitudes pèsent sur l'avenir, vous ne devez pas douter de notre détermination à aller jusqu'au bout de notre démarche citoyenne qui doit nous conduire jusqu'aux élections municipales 2014.

Bonnes fêtes à tous !

Antennes relais

Les antennes relais de téléphonie mobile sont-elles dangereuses pour la santé ? Oui pour les parents d'élèves d'enfants fréquentant le gymnase de la Moulinelle près duquel un projet d'implantation était programmé. Face au tollé, la Mairie refuse le projet au nom du principe de précaution et déplace le lieu d'installation sur... le toit d'une résidence HLM !!! A leur tour, les habitants se mobilisent, pétitionnent et sont superbement ignorés et méprisés par les élus en responsabilité et le bailleur Habitat du Gard.

Alors, deux poids deux mesures face à l'incertitude qui pèse sur l'innocuité des antennes relais ?

Au-delà de cette problématique locale, nous devons nous interroger sur l'utilisation que nous faisons du téléphone portable. Avons-nous besoin de surfer sur Internet, de regarder la télévision à chaque coin de rue, des services que les opérateurs proposeront à l'avenir ? Dans l'affirmative, il faudra accepter de voir les acteurs du marché (Bouygues, Orange, SFR et bientôt Free) multiplier l'installation d'antennes relais au-dessus de nos têtes pour satisfaire la demande.

Collège Eugène Vigne : 20 ans, 20 millions d'euros !

Lors de l'inauguration récente du Collège Eugène Vigne, le Président du Conseil Général rappelait le coût de l'ouvrage pour le Département : **20 millions d'euros**, au bas mot ! Sans aucun doute possible, le plus cher du Gard ! C'est parce qu'il le vaut bien, diront les optimistes. Certes, ce sont de magnifiques locaux, accompagnés d'un gymnase haut de gamme, qui ne peuvent que redorer une image bien ternie et battre, enfin, en brèche, les effets de la désectorisation voulue par Sarkozy.

Mais que de temps perdu, que d'élèves sacrifiés, que de millions dilapidés qui auraient pu être si utiles ailleurs, depuis ce 5 décembre 1991 où le Conseil d'Administration du Collège demandait pour la première fois la reconstruction d'un édifice bâti pour l'essentiel près d'un demi-siècle plus tôt et qui avait bien mal vieilli.

Vingt ans ! Un délai démesuré et grotesque, à l'image de la haine vouée par Jean-Marie André au conseiller général de l'époque, le communiste Bernard Deschamps : il était hors de propos de permettre à ce dernier la réalisation d'un équipement de premier plan pour la ville et son avenir (rappelons que, depuis les lois de décentralisation de 1982, les collèges sont de la responsabilité du Conseil Général). Il y avait aussi des raisons encore plus mesquines : les lois de décentralisation avaient prévu que les mairies participeraient financièrement aux nouvelles constructions, mais de manière décroissante chaque année, pour atteindre 0 % en 2000. Il suffisait donc d'attendre cette

date en utilisant tous les stratagèmes possibles pour retarder l'opération.

Mais Jean-Marie le Grand, ce Rhône de la pensée, voyait plus loin : il tenait avec le collège et ses élèves un otage de choix dont il entendait bien tirer rançon ! Il exigea donc, pour donner son accord, d'abord l'élargissement de la rue Henri Soulier (pour tant voie communale) aux frais du Conseil Général, puis le démontage, nettoyage et remontage de la chapelle à la vierge au bas de ladite voie, la reconstruction de l'école maternelle du Sizen, etc... Chantage chaque fois, hélas, réussi, sans que le dossier n'avance. Dans sa grande prévoyance, au lieu de geler les terrains nécessaires à la reconstruction sur place (en particulier ceux au-dessus de la station-service, aujourd'hui disparue, au bord de la route de Nîmes), il distribua allègrement des permis de construire, bloquant ainsi provisoirement toute solution in situ... Les emplacements proposés pour une reconstruction ailleurs étaient tous plus farfelus les uns que les autres : depuis le pied d'une falaise instable et dangereuse, dans une ancienne carrière (port du casque obligatoire !), non loin du Lycée professionnel, jusqu'à une zone inondable entre St-Joseph et la Croix Couverte (pilotis indispensables !). D'échec en échec, on en revint à la reconstruction sur place, avec vente par la Mairie, au prix du terrain à bâtir (!!!), de la zone occupée par l'école maternelle voisine. Rappelons qu'à la fin des années 70, la municipalité Boyer avait cédé pour le franc symbolique (!) les milliers de

mètres carrés nécessaires à la construction du Collège Elsa Triolet. Autres temps autres mœurs ! Autres hommes aussi !!!

Donc, au début de ce siècle nouveau tout semble réglé, d'autant qu'un conseiller général UMP (M. Bataille) est élu : mais le potentat beaucairois voit en lui un rival potentiel dans son pré carré ; personne ne doit lui faire d'ombre ! Opportunément, alors que les engins commencent à rugir, que des préfabriqués sont installés pour accueillir les élèves pendant les travaux, un recours en justice fait tout capoter pour des litiges portant sur quelques centimètres concernant la dimension des bâtiments prévus ! Tout est à refaire ! Concours d'architectes, appels d'offres... Quelques années et quelques centaines de milliers d'euros perdus plus tard, la construction commence : elle coïncide avec la chute de la maison André/Cellier au sein de laquelle travaillèrent au fil des mandats des élus aussi candidés et politiquement vierges qu'André fils, Bourbousson Jacques ou Arèse Valérie...

La ténacité des parents d'élèves, des enseignants a fini par payer, eux qui ont porté cette lutte à bout de bras (tracts, grèves, délégations, barrages de routes...), mais que de pots cassés, que de gâchis humains ! RPB souhaite bonne route à ce beau vaisseau et à ses occupants ! **L'Ecole est une chance, jamais un coût, n'en déplaie à ceux qui se demandent encore pourquoi ils ont été évincés de la Mairie en 2008 !**

Dettes publiques: A qui profite le crime ?

Nos dirigeants le disent, la France, étouffée par la dette publique, sacrifie ses générations futures en s'adonnant à des dépenses sociales inconsidérées. La cause de l'endettement de l'Etat serait due à l'irresponsabilité du modèle social français. Ainsi le 1er mars 2010 le regretté Raymond Barre disait : « Il faut bien faire comprendre aux Français qu'ils mènent une vie douce et douillette, mais que ce sont nos enfants et nos petits-enfants qui auront à régler la dette. Ce n'est pas correct ». Alors vous ne le saviez peut-être pas mais vous avez la vie douce et vous êtes en plus les heureux détenteurs d'une dette publique qui s'élève à 26 000 € par habitant, enfants compris.

Tout est dit, vous n'avez plus que vos yeux pour pleurer. Si l'Etat s'est endetté, c'est pour vous garantir la douceur de vivre. Et oui parce que les salaires qui stagnent c'est doux, les suppressions de postes d'enseignants, d'infirmières, de policiers, c'est doux, les médicaments et les majorations d'honoraires de médecins déremboursés c'est doux, les plans sociaux c'est très doux, les stages et les CDD à répétition c'est très doux, les chômeurs en fin de droit c'est très très doux. Par contre les bénéfices des banques c'est dur, les bonus des traders c'est dur, les parachutes dorés

c'est très dur, le doublement de la rémunération du président de la république c'est très très dur. Fini le laxisme, le gouvernement et les marchés financiers vous proposent le régime grec 100% amaigrissant. Vive la rigueur et l'austérité car ces 26 000 € il faut les payer.

Comment ne pas se sentir coupable face à un tel chiffre ? Pourtant vous payez vos impôts, n'est-ce pas ? En moyenne pour 2010, l'impôt sur le revenu c'est 850 € par habitant et par an. Vous n'êtes pas comme cette Liliane Betancourt ou ces entreprises du CAC 40 qui peuvent se payer des conseillers fiscaux ou envoyer des valises en Suisse ou aux Iles Caïman. Et bien figurez-vous que les exonérations fiscales consenties par la droite depuis 10 ans associées à la fraude fiscale sont une perte pour l'Etat qui revient à 1700 € par habitant et par an. C'est-à-dire qu'avec sa politique de réduction d'impôts et de laxisme vis-à-vis des pa-

radis fiscaux qui profite aux familles et aux entreprises les plus riches, le gouvernement se prive de l'équivalent de deux fois ce que vous payez en impôts sur le revenu.

Et ce n'est pas tout, car qui dit dette dit intérêts payables aux banques. Pourtant ce n'est qu'à partir de 1974 que l'Etat a pu emprunter auprès des banques commerciales. C'est même devenu carrément obligatoire depuis 1992 avec les accords de Maastricht. Alors qu'avant, l'Etat pouvait emprunter directement à la banque centrale à taux « zéro ». C'est ce qu'on appelait à l'époque faire « marcher la planche à billets ». Mais aujourd'hui ce sont l'équivalent de 700 € par habitant et par an qui sont payés aux banques en guise d'intérêts.

En résumé vous payez 850 € à l'Etat. L'Etat ne demande pas les 1700 € dus par les plus riches, et paie 700 € aux banques. Résultat : un déficit public qui au fil des ans augmente la fameuse dette publique. Alors si sachant ça

vous vous sentez toujours coupable et résigné au sujet des 26 000 € vous pouvez tourner la page. En revanche si vous commencez à douter, vous pouvez toujours signer la pétition pour un « Audit citoyen de la dette » sur le site <http://www.audit-citoyen.org>



* CSB: Contribution Sociale Bancaire

Rose dehors, blanc dedans !

Dans la plus pure tradition radicale, notre maire utilise tous les moyens pour esquiver le débat d'idées.

Parce que le danger du nucléaire est omniprésent dans nos têtes depuis Fukushima, nous avons demandé dès le 8 octobre un débat

lors du conseil municipal du 10 novembre. Nous voulions, après en avoir débattu, émettre un avis sur les mesures de protection civiles prévues en cas d'accident nucléaire majeur dans notre région, l'une des plus nucléarisées de la planète. Peine perdue !

Un mois plus tard, la veille du conseil, un mail à l'entête du Pôle Culture, Patrimoine et Festivités nous indiquait qu'il existait bien un volet nucléaire dans le plan communal de sauvegarde, lequel prévoyait

une dérisoire distribution de pastilles d'iode « antidote » aux rayonnements.

Le jour du conseil, le cabinet du maire tentait en vain de nous joindre par téléphone ; enfin, dernière tentative pour éviter le débat, à l'entrée du conseil, M. le Maire nous demandait de passer dans son bureau pour en discuter.

On retrouve bien là culture radicale où à grand renfort d'intrigues, d'alliances dans les couloirs, de pressions amicales, on évite les batailles idéologiques.

C'est en utilisant ces stratagèmes que M. Bourbousson a pu réunir autour de son nom des personnes de sensibilité de gauche et des sympathisants du FN qui cautionnent depuis maintenant trois ans les embrouilles du maire.

Brève

Jacques Bourbousson déclare fièrement qu'une équipe de 50 personnes travaille au succès de sa candidature au poste de député. Il ne reste plus qu'à trouver les électeurs...

Brun dehors, brun dedans !

Un mensonge répété dix fois reste un mensonge...

... Mais répété 10 000 fois, il devient une vérité. Parmi les mensonges répétés des milliers de fois par Marine le PEN on trouve :

- 400 000 à 500 000 nouveaux immigrants arrivent sur le territoire national chaque année. Or les chiffres officiels de l'INSEE sont de moins de 150 000

- l'immigration, de part notamment les aides sociales, coûte à la collectivité 60 milliards d'euros par an.

Or un bilan exhaustif des recettes et dépenses que génèrent les populations étrangères hors communauté européenne aboutit en fait à un solde positif de 10 milliards (voir tableau ci-après).

BILAN FINANCIER DE LA COLLECTIVITE LIEES A LA POPULATION ETRANGERE HORS COMMUNAUTE EUROPEENNE (source-Ministère des Affaires Sociales)

Dépenses (en milliards d'€)		Recettes (en milliards d'€)	
Retraites	18,3	Impôts sur le revenu	3,4
Aides au logement	2,5	Impôts sur le patrimoine	3,3
RMI-RSA	1,7	Impôts et taxes à la consommation	18,3
Allocations familiales	6,7	Impôts locaux	2,6
Prestations santé	11,5	CRDS et CSG	6,2
Education	4,2	Cotisations sociales	26,4
Prestations diverses	4,6		
TOTAL :	47,5	TOTAL :	60,2

SOLDE : 12,7

Solde positif !!!

Nos ordures valent de l'or ? Peut-être pas pour tous !

Une grande complexité

Comment expliquer l'augmentation régulière de la taxe de prélèvement des ordures ménagères (cette année plus de 4 %) ? Est-il possible d'infléchir cette tendance alors que le coût de la gestion des déchets en France a doublé en 10 ans ? RPB a tenté de répondre à ces questions en rencontrant les différents acteurs de la gestion des déchets à Beaucaire : d'un côté la CCBTA qui assure la collecte et de l'autre le syndicat mixte Sud Rhône Environnement (SRE) qui a la responsabilité du traitement (tri et valorisation) et qui délègue une partie de ses activités à l'entreprise Ecoval à partir d'un contrat de délégation de service public (DSP). Voir lettre d'information Octobre 2011 sur notre site.

Comme le pointe le dernier rapport de la Cour des Comptes sur la gestion des déchets ménagers et assimilés « *l'organisation intercommunale mise en place atteint une grande complexité et peut se révéler peu efficiente. Ces situations, qui résultent d'évolutions inabouties, laissent donc subsister plusieurs niveaux de gestion, ce qui peut être préjudiciable* ». Il conviendrait donc de rationaliser cette organisation pour atteindre l'efficacité ardemment souhaitée par les usagers de ce service public.

Il conviendrait donc de rationaliser cette organisation pour atteindre l'efficacité ardemment souhaitée par les usagers de ce service public.

ECOVAL 30 et SUD Environnement : un mariage sous contrat

En service depuis 2007, Ecoval 30 n'a jamais dégagé de bénéfices et ne doit sa survie qu'à la générosité de sa maison mère Théolia qui renfloue les caisses chaque année. Pour combien de temps encore ?

Le site de Beaucaire est une plate-forme de tri et un site de production de compost. Compost que l'entreprise cède gracieusement (sans doute vaudrait-il mieux le vendre pour combler un peu le déficit) aux arboriculteurs qui en font la demande. Elle trie pour le compte de Sud Rhône Environnement les sacs jaunes qui se charge ensuite d'écouler les balles compactées sur le grand marché des produits recyclés. Alors quel est le problème ? Pourquoi Ecoval perd-elle de l'argent ?

Erreur de calibrage d'une usine qui ne serait pas viable, manque d'ambition des dirigeants pour aller chercher d'autres marchés vers les entreprises et les commerçants comme le contrat le lui permet ? Peu probable ou alors c'est admettre que des gens investissent de l'argent pour le perdre. En revanche le syndicat Sud Rhône Environnement est capable de dégager un bénéfice de 233 € par tonne à partir des sacs jaunes pour son propre compte puisque ces sacs lui appartiennent. Situation plutôt cocasse où l'on voit une entreprise déficitaire partenaire d'un syndicat mixte plutôt en forme qui regroupe 51 communes et capable de rémunérer généreusement sa présidente Mme Deydier.

Une nouvelle situation de grande complexité...

Le saviez-vous ?



Le prix de la tonne de carton recyclé s'envole depuis quelques années. Au point de devenir un produit que l'on exporte jusqu'en Chine pour satisfaire la demande locale. Alors écolo le recyclage ?

Cette situation n'a pas échappé aux industriels et entreprises artisanales qui s'équipent de plus en plus de presse pour conditionner les cartons d'emballage afin de les vendre. Court-circuitant ainsi Ecoval 30 qui voit là un marché lui échapper.

Si nous sommes élus en 2014

Parce que nous croyons à la notion d'exemplarité d'une collectivité, de son administration et de ses élus, nous engageons une politique éco-exemplaire en matière de gestion des déchets. Achats éco-responsables pour des équipements communaux, optimisation de l'utilisation des consommables et des outils informatiques, alternatives à l'abandon afin de privilégier la réutilisation, développement d'outils de tri au sein de l'administration, ces démarches doivent permettre de légitimer auprès du grand public les actions de sensibilisation et peut créer une dynamique et une mobilisation des citoyens.

Parce que la maîtrise des coûts de la collecte et du traitement des déchets devient une priorité à l'échelle nationale, il conviendra de renforcer la politique de tri sur le territoire communal (actuellement la plaine n'est pas concernée par la collecte de sacs jaunes) et d'initier à travers un plan local de prévention une réflexion sur les possibilités de réduction à la source des déchets. Il s'agit par exemple de promouvoir le compostage individuel pour celles et ceux qui le peuvent (les contraintes imposées par le stockage de poubelles pour une famille vivant en appartement ne sont pas les mêmes qu'une personne vivant seule dans un pavillon), de soutenir les initiatives et démarches

exemplaires de particuliers ou de groupes appartenant à une même copropriété (avec expérimentation d'une taxe incitative récompensant les foyers qui produisent peu de déchets).



Bon, alors, tu vides les sacs jaunes pour S R E à ECOVAL, les sacs noirs aussi, à moins qu'ils ne viennent de Vallabrègues ou de Fourques, auquel cas tu livres au SITOM puis tu charges les encombrants à la déchèterie, tu les portes à ECOVAL, tu récupères les matières recyclées, tu livres le compost, et tu factures le tout à..., à... ?? Je sais plus !!!

Parce qu'on ne délègue pas un service sans exercer un contrôle de l'activité du délégataire -l'exemple Veolia est un cas d'école- une attention particulière sera portée à la situation de l'entreprise Ecoval. Des solutions pour pérenniser son activité actuellement menacée devront être discutées par les acteurs (syndicat mixte et entreprise) afin qu'ils parviennent enfin à maîtriser les coûts du traitement et ainsi contenir la hausse des impôts, voire les baisser.

Bourbousson Golden Boy !



Le Maire annonçait en août dernier son entrée au conseil d'administration de BELVEDERE, groupe détenant MONCIGALE (ex. CHAIS BEUCAIROIS), qui vient d'établir son siège social à Beaucaire. Lorsque Claude Dubois lui a demandé lors du Conseil municipal de novembre dernier ce qu'il comptait faire à la fois en tant que Maire et éventuel administrateur de Belvédère pour sauver les emplois de MONCIGALE, il a répondu : « Il vaut mieux être dedans que dehors pour savoir ce qui se passe ». Il nous a par la même occasion informés qu'il était détenteur de deux actions à 26 € pièce.

Mais qu'est-ce qu'une holding employant plus de 3600 salariés dont 750 en France et dont la valeur est estimée à 1 milliard d'euros est venue faire à Beaucaire ? Et puis comment notre premier magistrat avec ses 52 € d'actions espère-t-il peser dans les décisions stratégiques du groupe ?

Décryptage d'RPB :

Début 2011, la dette de Belvédère, dont le siège est alors à Dijon, est estimée à 500 millions d'euros. Protégée par un plan de sauvegarde, son remboursement est échelonné sur 10 ans. Les créanciers, lassés du non-respect des échéances par Belvédère l'attaquent en justice et la Cour d'appel de Dijon met fin à la sauvegarde en juin 2011, ce qui oblige théoriquement l'entreprise à rembourser séance tenante l'intégralité de la dette. Dans le même temps, Moncigale obtient elle aussi du Tribunal de commerce de Nîmes son placement en procédure de sauvegarde. Moncigale étant filiale de Belvédère, cette dernière se retrouve donc de nouveau couverte par un plan de sauvegarde. Au vu de la clémence du tribunal de Nîmes, les dirigeants du groupe dé-

cident donc d'installer leur siège à Beaucaire.

Stupéfiant, la décision d'un tribunal peut être bafouée par un tribunal d'une autre région.

De là à imaginer que la holding bourguignonne aurait cherché en s'implantant en Languedoc-Roussillon une terre moins hostile il n'y a qu'un pas.

Qu'en est-il maintenant des motivations de M. le Maire ?

Qu'est-ce qu'un « ex-professionnel » du syndicalisme agricole garde vient faire dans un groupe industriel international ? Les perspectives électorales y sont sûrement pour quelque chose. 2012 les législatives, 2014 les municipales, c'est demain. Faute de pouvoir à ce jour défendre un bilan positif en matière d'emploi (on attend toujours les 400 emplois promis en zone industrielle), s'afficher comme défenseur des emplois de MONCIGALE, ça ne peut pas faire de mal. D'ailleurs une partie de la droite sortante ne s'y est pas trompée non plus. Ainsi, malgré son adhésion indéfectible aux valeurs du MEDEF, elle n'a pas manqué de s'afficher ostensiblement au milieu des salariés de l'entreprise beaucairoise lors de leur manifestation du 2 septembre. C'est ainsi qu'on a vu une Valérie Arèse issue d'une droite décomplexée venir pour se faire tirer le portrait et puis partir. Qui peut croire à la sincérité de sa démarche ?

Et puis, quand Belvédère affiche des projets d'investissement, une usine de spiritueux de 80 salariés

en zone industrielle, que demander de plus ?

Un groupe en redressement judiciaire dont le jugement sera rendu début janvier et qui va certainement devoir céder ses deux marques les plus populaires pour rembourser ses dettes est incontestablement « très crédible » lorsqu'il parle d'investissement à Beaucaire, a fortiori dans un contexte de crise économique internationale majeure. Qu'à cela ne tienne, en période de campagne électorale, on le sait, les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Peu importe, pour le maire, que cette usine ne voie pas le jour et que MONCIGALE mette la clé sous la porte en 2015. Ce qui compte, ce sont les législatives de 2012 et les municipales de 2014. Enfin pour finir il ne faut pas oublier qu'être « copain » avec un PDG qui gagne 570 000 € par an ça peut toujours être utile en période de campagne électorale.

Alors tout ça pour 52€, si ce n'est pas un investissement rentable??? En plus il paraît que ces derniers jours le cours de l'action Belvédère est reparti à la hausse...

Brève

Après avoir déménagé le siège social de la multinationale Belvédère à Beaucaire, le nouveau PDG Krzysztof Trylinski ne souhaite pas commenter l'éventuelle participation de Jacques Bourbousson au conseil d'administration. Ça ressemble à un coup de pied au ...

On s'occupe de tout !

Aux States, au Japon, en Ukraine, en France, depuis 50 ans « ceux qui savent » nous expliquent que le risque nucléaire est calculé, maîtrisé et nous les croyons.

Enfin de moins en moins.

Voilà que nos installations françaises, hyper-surveillées, contrôlées, maîtrisées, auditées, font l'objet d'un nouvel audit sur la sécurité, audit rendu nécessaire par la plus grande catastrophe nucléaire civile de tous les temps : Fukushima qui continue 9 mois après l'explosion de déverser son magma radioactif dans la nappe phréatique et l'océan.

Navigation à vue

Est-il rassurant de constater que nos dirigeants naviguent à vue face au risque nucléaire (et économique) et ne réagissent que lorsqu'ils sont au pied du mur ?

Le risque nucléaire est un risque majeur, particulièrement dans notre région sud-est, l'une des plus nucléarisées de la planète.

La récente action des militants de Greenpeace

qui ont réussi à se glisser dans la centrale de Nogent/Seine démontre que les sites ne sont pas totalement sécurisés et sont vulnérables face à des attaques de terroristes déterminés. Sans parler d'événements naturels majeurs comme les inondations ou les sécheresses qui peuvent mettre en péril le fonctionnement d'une centrale.

Les citoyens doivent s'emparer sereinement, objectivement, du débat sur la production électrique en France, sans a priori et sans tabous. C'est ce que nous avons proposé à M. le Maire lors du

Conseil municipal du 10 octobre dernier.

Courage fuyons

Il a fui le débat comme il pourrait fuir Beaucaire si les installations de Marcoule, Tricastin ou Cruas étaient défaillantes.

Ayons conscience que « ceux qui savent » sont dépassés dès lors qu'un réacteur se met à fondre. La seule solution qu'ils nous proposeraient alors

serait la fuite en abandonnant pour des décennies Beaucaire, comme c'est le cas actuellement autour de Fukushima pour plus d'un million de Japonais.

**GREEN PEACE PROUVE QUE LES CENTRALES
NUCLÉAIRES SONT DES PASSOIRES,
MAIS EDF MAITRISE LA SITUATION.**



Brèves

Préparons nos valises !

En cas d'accident nucléaire à Pierrelatte, l'Etat met en place un Plan Particulier d'intervention (PPI). Voici ce qui est prévu :

- à 2 km de la centrale : **évacuation**
- à 10 km de la centrale : **confinement**
(54 000 habitants)
- à 100 km (zone Fukushima) : **rien**
(2,6 M d'habitants)
- à 300 km (zone Tchernobyl) : **rien**
(28,4 M d'habitants).

Pétrole vert

Excellente initiative que celle de l'entreprise BFS (Bio Fuel System) qui entend utiliser les algues pour absorber le CO² et démarche de ce fait des entreprises telles les centrales thermiques à énergies fossiles et les cimenteries (gros producteurs de CO²) pour vendre son procédé. C'est ainsi que naturellement Italce-menti, propriétaire de Calcia, a été contacté.

Secret industriel et concurrence obligeant, l'affaire aurait exigé une grande discrétion.

C'était sans compter sur le plan com de notre maire candidat aux législatives qui, ayant eu vent des balbutiements de ce projet, a cru nécessaire d'en parler à la presse, n'hésitant pas au passage à impliquer des entreprises telles Calcia et Sanofi au risque de faire capoter le projet.



Enseignement privé à Beaucaire: état des lieux

Le 1er septembre, 15 employés sur 19 de l'Institut Saint-Roman sont reçus pour un entretien préalable au licenciement par un administrateur judiciaire, dans la conciergerie de l'ex Saint-Félix (cf. articles de Midi Libre des 30 août et 2 septembre). Le lycée, ouvert en 1989, est fermé brutalement en cette rentrée, et 10 professeurs sont mutés à Alès, Nîmes, Sète ou Lunel.

Comment en est-on arrivé là ?

Depuis quelques années l'Enseignement catholique vit des heures difficiles sur Beaucaire. Notre-Dame suit son bonhomme de chemin, avec plus de 300 élèves en primaire et 8 classes au collège, mais a des locaux exigus, et pas de marge d'investissement. Saint-Félix (école, collège, lycée, CAP ébénisterie, internat) a des difficultés à entretenir, chauffer, mettre aux normes ses bâtiments anciens.

La Direction diocésaine veut depuis des dizaines d'années un rapprochement entre les deux établissements pour mutualiser les ressources. Tout le monde se doute qu'il y aura des suppressions de postes, que ce soit parmi les personnels OGEC, ou parmi les enseignants : on ne pourra maintenir le même nombre de classes par niveau.

décisions arbitraires

Et le directeur diocésain, assisté du président de l'Union départementale des organismes de gestion, prend, sans concertation, des décisions arbitraires : mettre le primaire à Saint-Félix, alors que les parents habitent pour la plupart au centre-ville, le collège et le lycée à Notre-Dame, alors que les internes sont toujours logés à Saint-Félix... Et il garde le personnel, qui était au minimum dans chaque établissement, pour éviter de faire des vagues : un directeur du collège, une directrice du lycée, une directrice de l'école, deux CPE, les surveillants, les secrétaires, les comptables, les ATSEM...

décisions autoritaires

La suppression de l'internat pour raisons de sécurité accélère la baisse des effectifs, fragilisant ainsi la pérennité du lycée qui ferme brutalement à la rentrée 2011, sur décision autoritaire de l'Enseignement catholique.

Suite à cette gestion désastreuse, les difficultés financières deviennent insurmontables. L'établissement est mis en redressement judiciaire en janvier 2011. Il risque la fermeture totale. La mairie prépare un plan d'urgence pour recevoir les 350 élèves de primaire. Alors un établissement catholique privé se manifeste en Zorro ! D'Alzon, appelé par

les présidents nouvellement nommés des associations propriétaires. Le matériel : mobilier, informatique... est racheté à vil prix et le nouveau chef d'établissement ne reprend pas 16 personnes : le directeur du collège-lycée St Roman qui négocie financièrement son départ et les 15 personnes citées.

Le travail effectué jusqu'alors par le personnel licencié le sera désormais par du personnel déjà en place tournant sur les différents sites de d'Alzon : 20 secrétaires, 20 surveillants, 9 hommes d'entretien, 5 comptables. Même le directeur du collège est déjà directeur adjoint sur Nîmes ! Une assistante maternelle seulement est gardée, peut-être que certaines seraient réembauchées plus tard.

Une réunion au Casino a rassuré les parents. Mais comment vont-ils accepter de ne plus avoir de contact direct (des permanences seront assurées !) mais par internet : payer la cantine, lire le cahier de texte, recevoir des SMS en cas d'absence de leur enfant... Comment les élèves vivront-ils l'absence des personnes qui les entouraient jusqu'à présent ?

Et quelle confiance faire à une structure qui n'a aucun scrupule à mettre à la porte 15 personnes dans des conditions indignes, et qui se targue de promouvoir des valeurs d'amour et de partage ?

Les nouveaux déserteurs

Mon arrière-grand-oncle, ayant fui la misère, exilé au Canada, revint en France en 1914 pour mourir sur le front.

S'il n'était pas revenu, il aurait été considéré comme déserteur. Il n'aurait alors plus pu revenir sur le sol natal sauf à risquer au mieux la prison, au pire le peloton d'exécution.

Aujourd'hui, alors que la patrie semble en danger face à la crise financière, une nouvelle catégorie de déserteurs a fait son apparition : ceux qui, à l'instar du MEDEF, menacent de quitter le territoire et de s'installer dans les pays voisins si l'Etat venait à les taxer plus lourdement.

Certains artistes, sportifs ou grands patrons l'ont fait depuis longtemps pour échapper au fisc. Non seulement ils peuvent revenir sur le territoire national mais en plus ils sont parfois décorés de la légion d'honneur, voire promus par le chef de l'Etat au rang d'ambassadeur de la France lors de grandes manifestations internationales comme la Foire universelle de Shanghai.

Serait-on déserteur uniquement si l'on est pauvre ?

La menace d'interdiction du territoire national, de déchéance de la nationalité française et de saisie des avoirs en France suffiraient à en dissuader plus d'un de désertir.

Brève

Le maire applique avec ferveur les idées de Sarkozy et du FN en créant des comités de vigilance dans les quartiers résidentiels de la ville. Main dans la main, M. Bourbousson et le préfet ont pourtant justifié la fusion des commissariats par une meilleure efficacité des services de police sur le territoire. Sauf dans les quartiers résidentiels apparemment...



Urbanisme : n'en jetez PLU...

« En finir avec l'urbanisation au coup par coup (...), définir un plan d'urbanisme directeur pour maîtriser la politique d'urbanisation à long terme » tels étaient les mots de M. Bourbousson pendant la campagne électorale. La révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) devait donc être une priorité du mandat. Car c'est vrai, l'élaboration ou la révision générale du PLU est un acte politique majeur de la commune. Il permet de partager un diagnostic avec la population et de bâtir un projet urbanistique à long terme qui assoit la vision politique de la majorité municipale. Il est vrai que l'exercice est difficile. Il faut suffisamment de clairvoyance pour comprendre les enjeux du développement local et suffisamment de courage politique pour mener à bien un projet qui au nom de l'intérêt général ne pourra pas satisfaire à tous les intérêts particuliers. A Beaucaire, après trois ans et demi de mandat, point de révision générale à l'ordre du jour, l'enquête publique pour la 9ème révision simplifiée vient même de s'achever.

Si nous sommes élus en 2014, la révision du PLU sera une priorité.

la déclaration d'amour !



Brève

Ceux ou celles qui ont pu admirer le déhanchement de Jean-Marie André bravant le noble animal au milieu d'une encierro dans les années 80 ont sûrement été saisis d'une nostalgie irrépressible en observant la même gestuelle chez le fiston Christophe cet été. **Papa reconverti en conseiller en communication ?**

**Contacts:**

Association Réagir pour Beaucaire
- 61 rue Nationale - 30300 Beaucaire
ou par courrier électronique (mail) :
reagirbeaucaire@free.fr

Adhésion : membre actif 10 euros,
membre bienfaiteur 10 euros et plus.

Chèques à libeller à l'ordre de

« Association Réagir pour Beaucaire »

Toutes nos publications, les réactions des
lecteurs, l'abonnement gratuit à
notre lettre d'info mensuelle, etc... sur

reagirbeaucaire.free.fr

« **Exprimez-vous !** »

Remerciements

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. Certainement des pas de géant pour les personnes les plus démunies qui voient arriver une foule de pères Noël tous plus salvateurs les uns que les autres. S'il en est un certainement plus authentique, c'est bien le père Noël vert (pas l'écolo, celui du Secours populaire !).

Jean-Pierre Mirales vient de laisser la place à son successeur. Nous tenons à le remercier ici pour son dévouement et pour toute l'énergie qu'il a apportés durant ces années passées auprès des plus démunis. Notre souhait le plus cher serait, bien sûr, que le Secours populaire comme toutes autres organisations du genre n'aient plus de raison d'être.

Bonnes fêtes !



Une partie de RPB au travail pour les Beaucairois



tous en coeur,
et pas d'play back !

**LesTrois Singes**

Publication de l'association Réagir pour Beaucaire

Directeur de la publication : Francis Foussard

Ont participé à la rédaction : Rose Marie Cardona, Christiane Rott, Gérard Abizanda, Claude Dubois, Francis Foussard, Stéphane Linossier, Jean François Milesi.

Dessins, photos : Ziba

Composition Réagir pour Beaucaire, imprimé par ESQUALIS sur papier recyclé, ISSN n° 1968-6579